

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2017

1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Le Maire donne le compte rendu de la réunion du 13 avril 2017.

2 – ZONE ARTISANALE DE LONGERET

La loi Notre impose le transfert de la Zone Artisanale de Longeret à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Pour ce faire, il est nécessaire, au préalable, d'incorporer la totalité de la voirie dans la voirie communale.

La longueur de 120 mètres est portée à 240 mètres.

Le Conseil Municipal valide cette modification.

3 – ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Le Conseil Municipal valide la nouvelle modalité de financement de la propriété FONTANESI.

Règlement de la moitié de la somme en 2017 et d'un quart de la somme restante sur 4 ans entre 2018 et 2021, au lieu d'un règlement en une fois en 2017, ce qui permet de conserver au niveau de l'EPF une subvention de 40 000 euros de la Région.

4 – CONTRAT

Le Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat de Monsieur BALLACH pour un an.

5 – CLI Bugey

Monsieur TETU fait le compte rendu des diverses réunion de la CLI sur la centrale du Bugey, avec notamment, la mise en place du rayon des 20 kms, d'où, à terme, la distribution de pastilles d'iode.

6 – ECOLE

La commission scolaire fait le compte rendu du conseil d'école du 16 mars 2017.

7 – JOLONOZ

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'appel d'offre pour les travaux de Jolonoz.

L'entreprise FAVIER a été retenue comme mieux disante pour un montant HT de 108 875.08 € soit 130 650.10 € TTC.

Le Conseil Municipal valide les montants de l'avant-projet détaillé concernant les travaux EDF et France Télécom du lotissement de Jolonoz

8 – TRAVAUX

Travaux parking rue St Christophe : travaux terminés

Réserve incendie : reste à réaliser la clôture

Pompage : travaux terminés

Commande éclairage public : travaux

Logement de la boulangerie : travaux en cours.